



Fédération SUD Santé Sociaux

Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la santé
14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

Objet: FPH/Entretien professionnel

Madame la Ministre,

Lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière du 8 juillet 2014, vos collaborateurs ont informé la Fédération SUD Santé Sociaux, que le dispositif d'expérimentation de l'entretien professionnel était désormais terminé¹. Ils ont précisé que dans l'attente des suites qui pourraient lui être données, le système de notation restait le seul en vigueur pour l'ensemble des agents de la FPH².

Aucun bilan n'ayant été présenté depuis, nous estimons que les entretiens d'évaluation menés encore aujourd'hui auprès des agents-es sont devenus nuls et non avenus.

Nous vous saurions gré de demander par voie d'instruction à tous les établissements concernés, en particulier ceux qui auraient maintenu une expérimentation qui n'a plus lieu d'être, d'y mettre fin. Même si le dispositif d'entretien annuel d'évaluation du personnel leur permet d'être en conformité avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé, si louables soient-elles, nous vous rappelons qu'elles ne peuvent pas avoir force de loi.

Lors de son audition du 3 février 2010 au sénat, Monsieur Christophe Dejours, professeur titulaire de la chaire de psychanalyse-santé-travail au Conservatoire National des Arts et Métiers, a démontré l'effet délétère sur la santé mentale de trois transformations survenues dans le monde du travail dont l'introduction de l'évaluation individualisée des performances et l'objectif de la « qualité totale » de la production (la troisième étant le développement de la sous-traitance).

Supposant que votre ministère se soit appuyé, entre autres arguments, sur l'expertise de Monsieur Christophe Dejours pour prendre la décision de mettre un terme et de ne pas donner suite à l'expérimentation de l'entretien professionnel dans la Fonction Publique Hospitalière, la Fédération SUD Santé Sociaux, continuera de se tenir à votre disposition, si un même état d'esprit critique était préservé, pour toute réflexion collective sur le bien-être au travail.

En vous en souhaitant bonne réception, acceptez Madame la Ministre nos sincères salutations.

Pour la fédération SUD Santé Sociaux,
Jean Vignes Secrétaire Général

Paris le 28/07/2016

¹ CIRCULAIRE N°DGOS/RH4/2012/14 du 12 janvier 2012 relative à la mise en œuvre de l'expérimentation de l'entretien professionnel dans la fonction publique hospitalière.

² PV CSFPH du 8/07/2014 (Extrait) : ♦Entretien professionnel/Le bilan relatif à l'expérimentation de l'entretien professionnel figurera à l'ordre du jour d'un des conseils de la rentrée prochaine. Cette expérimentation est désormais terminée ; en attente des suites qui pourraient lui être donnée, le système de la notation est donc le seul en vigueur pour l'ensemble des agents de la FPH.

